

L'association **Passerelles-Insertion**, issue de l'organisme de formation Passerelles, œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.

Depuis 2002, elle développe des actions MOBILITE :

- la mise à disposition de véhicules
- des Plateformes Mobilité (Cœur d'Hérault, Montpellier, Citées Maritimes)
- un atelier et chantier d'insertion en mécanique (MECAM à St-Jean de Védas)

L'école de conduite associative Clés de Route, suite logique des actions « Mobilité », a été créée en août 2010 sur Béziers et en octobre 2011 sur Montpellier et en mars 2017 à Lodève.

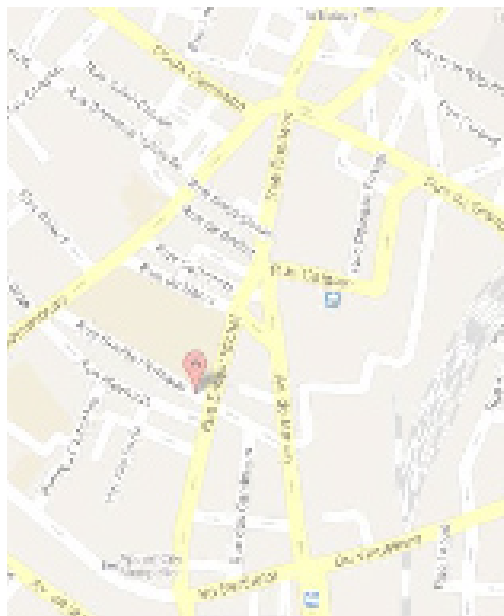
Nous contacter :

Clés de Route - Ecole de Conduite à Statut Associatif

26, rue Enclos Fermaud
34000 Montpellier

tél : 04 67 57 05 11
fax : 04 67 92 75 44

clesderoute@passerelles34.fr



Clés de Route

Ecole de Conduite à Statut Associatif

Agrément préfectoral n° I 16 034 0001 0

Association Passerelles-Insertion

Siret : 478 569 395 000 13

Formation éligible au CPF/CPA

Enregistré sous le n°76340941934

«cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat»

Site : www.passerelles-chantiers.fr



AUTO-ÉCOLE associative

Clés de Route

MONTPELLIER



CONTACTS : 04 67 57 05 11 - 04 67 92 42 00

Marie-Pierre Coudert - Responsable

Michelle Lornier - Enseignante conduite et sécurité routière

Samia Gharbi - Secrétaire

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière a décidé, dans le cadre de la « réforme de l'apprentissage de la conduite et de l'examen du permis de conduire » (janvier 2009) de « demander aux préfets de mobiliser les moyens nécessaires, en lien avec les collectivités territoriales, pour soutenir l'activité et le développement des écoles de conduite associatives afin d'augmenter de 50 % le nombre de bénéficiaires d'un accompagnement personnalisé. »

L'école de conduite associative **Clés de Route** s'adresse exclusivement à des publics rencontrant des difficultés. Elle poursuit un triple objectif :

- proposer un accompagnement personnalisé dans l'apprentissage du code de la route et de la conduite
- développer des comportements routiers sûrs et citoyens
- favoriser l'accès à la formation et à l'emploi et apporter des compétences et connaissances transférables à d'autres situations.

Le permis B est pour nombre de personnes un premier diplôme.

Une approche globale et individualisée de l'élève

- une formation théorique et pratique adaptée à chaque élève
- un accompagnement individuel tout au long de la formation

LES PRESTATIONS

- Formation au permis B
- Remise à niveau poste permis
- Ateliers mobilité et Prévention des risques routiers

Une équipe d'enseignants expérimentés diplômés d'Etat

ACCUEIL DU CANDIDAT SUR PRESCRIPTION

- Fiche de candidature à remplir par le candidat et par le prescripteur
(fiche téléchargeable sur le site internet de Passerelles www.passerelles-chantiers.fr et sur le site *RSActus 34*)
- Entretien individuel/ test de positionnement code et évaluation de départ code et conduite
- Décision et devis pour le candidat

Contact pour rendez-vous : 04 67 57 05 11

UNE FORMATION ADAPTEE

Formation au code de la route

- Les cours de code sont dispensés par un enseignant, en interactivité avec les élèves (participation active);
- Approfondissement des savoirs de base
- Enseignement adapté aux difficultés rencontrées
- Suivi individuel de la progression
- Interventions ponctuelles et sensibilisation : sécurité routière, budget auto, transports alternatifs à la voiture

Formation à la conduite

- Évaluation de départ pour l'établissement d'un devis réaliste
- Séances de conduite individuelles ou collectives
- Enseignement adapté aux difficultés rencontrées par une acquisition progressive des compétences (écoute, échange, ré-assurance)

Vecteur d'insertion professionnelle

La formation au permis de conduire dans une auto-école associative inclut un travail sur la socialisation, la responsabilisation, l'autonomie et la confiance en soi.

UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

- Suivi de la progression et prise en compte des difficultés de chaque élève par le biais d'entretiens
- Suivi en étroite partenariat avec le référent externe
- Mise en place d'actions en parallèle, en fonction des besoins avec les organismes partenaires